Association Des Industries d'Haiti
Reconnue d'utilité Publique

NOTE DE PRESSE

Renouvellement de la loi HOPE/HELP : l'ADIH salue une avancée et poursuit son plaidoyer pour une extension de long terme

L'**Association des Industries d'Haïti (ADIH)** salue le vote de la Chambre des représentants des États Unis en faveur du renouvellement de la loi HOPE/HELP. Cette décision prolonge les dispositifs jusqu'au 31 décembre 2026, avec une application rétroactive à compter de septembre 2025, assurant ainsi la continuité des avantages commerciaux essentiels pour l'industrie haïtienne.

En effet, les programmes HOPE/HELP constituent des instruments stratégiques permettant au secteur textile et de l'habillement de bénéficier d'un accès préférentiel au marché américain, tout en contribuant à préserver des milliers d'emplois formels en Haïti.

Dans un contexte économique et sécuritaire particulièrement difficile, ces programmes demeurent un pilier stratégique pour la stabilité des entreprises textiles, la protection des emplois, l'attraction des investissements et la survie de ce secteur.

Depuis 2021, l'ADIH travaille activement aux côtés des institutions publiques haïtiennes, notamment le Centre de Facilitation des Investissements (CFI), le Ministère du Commerce et de l'Industrie (MCI), le Ministère de l'Économie et des Finances (MEF), la Banque de la République d'Haïti (BRH), la Primature, la Présidence, ainsi que des organisations syndicales, afin de défendre les intérêts du secteur et de plaider pour le renouvellement de la loi HOPE/HELP avant son écheance en septembre 2025.

Ce résultat est le fruit d'un travail collectif soutenu, d'un dialogue constant et d'un engagement partagé en faveur de la préservation des emplois et de la stabilité économique du pays.

Bien que cette décision ne corresponde pas pleinement à la durée d'extension initialement souhaitée, l'ADIH demeure confiante qu'un plaidoyer renforcé, mené avec l'ensemble des partenaires nationaux et internationaux, permettra d'obtenir une prolongation d'au moins dix (10) années, indispensable pour :

- offrir de la prévisibilité aux investisseurs ;
- encourager de nouveaux projets industriels ;
- consolider la compétitivité du secteur ;
- créer davantage d'emplois durables pour les Haïtiens.

7, rue Franck Cardozo, Villa Nelly, Apt 805, Pétion-Ville, Haiti
Tel : (509) 2946-1211/ 3776-1211
E-mail : administration@adih.ht

Association Des Industries d'Haiti
Reconnue d'utilité Publique

L'ADIH remercie chaleureusement tous ses partenaires institutionnels, techniques et privés pour leur collaboration continue et réaffirme sa détermination à poursuivre ses efforts afin d'assurer un avenir plus stable, plus compétitif et plus prospère à l'industrie haïtienne.

Plus que jamais, l'industrie demeure un levier majeur de développement économique et social pour Haïti.

Le Conseil d'Administration



Pétion-Ville, le 3 Février 2026

7, rue Franck Cardozo, Villa Nelly, Apt 805, Pétion-Ville, Haiti
Tel : (509) 2946-1211/ 3776-1211
E-mail : administration@adih.ht